

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

## Communauté de Communes VENDEE-SEVRE-AUTISE

N°2023CC\_03\_043

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres L'an deux mille vingt-trois, le quatorze mars, à 18h00, le Conseil de  
En exercice : Communauté s'est réuni à MAILLE, en session ordinaire sous la Présidence de  
Titulaires : 38 Michel BOSSARD, Président.

Présents : Date de convocation : 7 mars 2023  
- Titulaires : 31  
- Suppléants : 2

Excusés ayant donné pouvoir : 4  
Votants : 36

#### PRÉSENTS :

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Maire de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon
- Mme LAVAL-PELLERIN Danielle, Déléguée de la commune de Benet
- M. RECEGANT Didier, Délégué de la commune de Benet
- Mme PELLETIER Céline, Déléguée de la commune de Benet
- M. MERCIER Georges, Délégué de la commune de Benet
- M. GIBEAUD Loïc, Délégué de la commune de Bouillé-Courdault
- M. BOUTELLER Gilles, Maire de la commune de Damvix
- M. POUVREAU Philippe, Délégué de la commune de Damvix
- M. MILLET Martial, Délégué suppléant de la commune de Faymoreau (en remplacement de M. de CERTAINES)
- M. BLONDELLE Rodolphe, Délégué suppléant de la commune de Liez
- M. GELOT Jean-Marie, Maire de la commune de Maillé
- M. THIBAULT Denis, Délégué de la commune de Maillé
- M. QUILLET Pascal, Délégué de la commune de Maillezais
- Mme MASSON-SOULARD Catherine, Maire de la commune de Puy-de-Serre
- Mme VIGEANT Catherine, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Dominique, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Patrice, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- M. PORCHER Charly, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. DURAND Jean-Jacques, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. CHEVALLIER Jean-Claude, Maire de la commune de Vix
- Mme RIVIERE Erika, Déléguée de la commune de Vix
- M. BETAU Pascal, Délégué de la commune de Vix
- M. DELAHAYE Philippe, Délégué de la commune de Xanton-Chassenon

**EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

- Mme FONTAINE Camille, Déléguée de la commune de Benet (donne pouvoir à Mme LAVAL-PELLERIN Danielle)
- Mme PERRIN Marie-Line, Maire de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges (donne pouvoir à M. CARTRON David)
- M. GABORIAU Sébastien, Délégué de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux (donne pouvoir à M. HENRIET Christian)
- Mme DELAUNAY Jocelyne, Déléguée de la commune de Vix (donne pouvoir à M. CHEVALLIER Jean-Claude)

**EXCUSÉS :**

- Mme BAUDRY-LOIGEROT Marie-Christine, Déléguée de la commune de Benet
- M. de CERTAINES Charles, Maire de la commune de Faymoreau
- Mme GROUSSET Sylvie, Déléguée suppléante de la commune du Mazeau
- M. CADAU Philippe, Délégué suppléant de la commune de Puy-de-Serre
- Mme BOBIN Evelyne, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- Mme MONTAMAT Eliane, Déléguée suppléante de la commune de Saint-Sigismond

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez

**OBJET : TRANSFERT DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF A VENDEE EAU : CLOTURE DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF DSP AU 31 MARS 2023**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5216-5 ;

**Vu** la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) ;

**Vu** la circulaire interministérielle n° FCPE1602199C du 10 juin 2016 relative à la récapitulation des nomenclatures budgétaires et comptables applicables aux collectivités locales et à divers établissements publics locaux au 1er janvier 2016 ;

**Vu** la nomenclature comptable et budgétaire M49 ;

**Vu** la délibération n°2022CC\_12\_241 du 13 décembre 2022 relative au transfert de la compétence « Assainissement collectif » au Syndicat Mixte Vendée Eau au 1<sup>er</sup> avril 2023 ;

Dans le cadre du transfert de la compétence « Assainissement collectif » l'ensemble des opérations concernant l'assainissement collectif DSP va être pris en charge, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2023, par le Syndicat Mixte Vendée Eau.

A ce titre, la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise transfère à la date du 31 mars 2023 l'intégralité de l'actif et du passif du budget annexe Assainissement collectif DSP (immobilisations, emprunts, subventions...).

L'existence du Budget annexe Assainissement collectif DSP n'a plus lieu d'être. Ainsi, il est proposé de clôturer le Budget annexe Assainissement collectif DSP.

Monsieur le Président demande l'autorisation du Conseil pour clôturer le budget annexe Assainissement collectif DSP (75221) au 31 mars 2023, et l'autoriser à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- Autorise la clôture du budget annexe Assainissement collectif DSP (75221) au 31 mars 2023.
- Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 14 mars 2023

Le Président,

Michel BOSSARD



La secrétaire de séance,

Adeline POUPLIN